REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1869

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Villeurbanne

objet : Emissaire de la Plaine de l'Est - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010

Délibération n° 2010-1869

commission principale :	proximité et environnement
commune (s) :	Villeurbanne
objet :	**Emissaire de la Plaine de l'Est - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**
service :	Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2006-3762 du 13 novembre 2006, n° 2007-4466 du 15 octobre 2007, n° 2008-0323 du 13 octobre 2008 et n° 2009-0606 du 9 mars 2009, le conseil de Communauté a décidé l'individualisation d'une autorisation de programme en dépenses pour un montant total de 8 728 000 € HT pour les études et travaux dans le cadre de la réalisation de l'émissaire de la Plaine de l'Est-collecteur rue Rouget de l'Isle et ouvrage de rejet au Rhône sur l'opération n° 1399, et 1 700 000 € en recettes au titre des recettes prévisionnelles attendues de l'Agence de l'eau sous forme de subventions pour ces travaux.

Ce dossier a fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration de l'Agence de l'eau qui a émis un avis favorable pour subventionner cette opération pour un montant total de 2 928 000 €, soit une recette supplémentaire de 1 228 000 €.

Afin d'intégrer cette recette aux autorisations de programme de la Communauté urbaine et de procéder à l'encaissement des subventions attribuées par l'Agence de l'eau, il convient de procéder à l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - Lutter contre les pollutions de toute nature, en recettes sur l'opération n° 1399 - Emissaire de la Plaine de l'Est pour un montant supplémentaire de 1 228 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le complément de recettes à provenir de l'Agence de l'eau dans le cadre des études et travaux pour la réalisation de l'Emissaire de la Plaine de l'Est.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur l'opération n° 1399 individualisée le 9 mars 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 1 228 000 € en recettes à la charge du budget annexe de l'assainissement répartis selon l'échéancier suivant :

- 590 500 € en 2010,
- 637 500 € en 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 928 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.